Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/07/2025 - B2025/039738 - 2008 B 03423 - 505 041 798 - ABLANA

Bilan actif du 1/01/24 au 31/12/24 Le 30/06/25 à 19:03

Poste	Cd	Brut	Cd	Amort. Provision	Net N
ACTIF IMMOBILISE					
Capital souscrit non appelé (I)	AA				2000
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits sim.	AF		AG		
Fonds commercial	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et ac. / immob. Incorporelles	AL		AM		
Immobilisations corporelles					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Inst. techn. mat. et out. Industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes sur immob. Corp.	AX		AY		
Immobilisations financières					
Participations	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH		BI		
Total II	BJ	0	BK	0	0
ACTIF CIRCULANT					
Stock et en-cours					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances & acomptes versés sur commandes	BV		BW		
Créances					
Clients et comptes rattachés	BX		BY		
Autres créances	BZ		CA		
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Divers					
Valeurs mobilières de placements	Cd		CE		
Disponibilités	CF		CG		
Charges constatées d'avance	CH		CI		
Total III	CJ	0	CK	0	0
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion Actif (VI)	CN				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	CO	0		0	2000

Copie conforme à l'original
Ph. BARATE

Poste	Net N-1
ACTIF IMMOBILISE	
Capital souscrit non appelé (I)	2000
Immobilisations incorporelles	
Frais d'établissement	
Frais de développement	
Concessions, brevets et droits sim.	
Fonds commercial	
Autres immobilisations incorporelles	
Avances et ac. / immob. Incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Terrains	
Constructions	
Inst. techn. mat. et out. Industriels	
Autres immobilisations corporelles	
Immobilisations en cours	
Avances et acomptes sur immob. Corp.	
Immobilisations financières	
Participations	
Autres participations	
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Total II	0
ACTIF CIRCULANT	
Stock et en-cours	
Matières premières, approvisionnements	
En cours de production de biens	
En cours de production de services	
Produits intermédiaires et finis	
Marchandises	
Avances & acomptes versés sur commandes	
Créances	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Capital souscrit et appelé, non versé	
Divers	
Valeurs mobilières de placements	
Disponibilités	
Charges constatées d'avance	
Total III	0
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	
Primes remboursement des obligations (V)	
Écarts de conversion Actif (VI)	
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	2000

Copie conforme à l'original
Ph. BARATE

Poste	Cd	Exercice N
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	DA	38 672,60 €
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	DB	
Écarts de réévaluation	DC	
Réserve légale	DD	
Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
Réserves réglementées	DF	
Autres réserves	DG	
Report à nouveau	DH	-4 858,00 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-3 315,00 €
Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées	DK	
Total I	DL	0
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs	DM	
avances conditionnées	DN	
Total II	DO	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	DP	
Provisions pour charges	DQ	
Total III	DR	0
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles	DS	
Autres emprunts obligataires	DT	
Emprunts et dettes au. établissements de crédit	DU	
Emprunts et dettes financières diverses	DV	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	
Dettes fiscales et sociales	DY	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	
Produits constatés d'avance	EB	
Total IV	EC	0
Écart de conversion passif (V)	ED	
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	EE	0

copie conforme à l'original

Ph. BARATE

Poste	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	33 814,60 €
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	
Écarts de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	-3 321,00 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-4 858,00 €
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
Total I	25635,6
AUTRES FONDS PROPRES	
Produit des émissions de titres participatifs	
avances conditionnées	
Total II	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Écarts de réévaluation	
Provisions pour charges	
Total III	0
DETTES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes au. établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
Total IV	0
Écart de conversion passif (V)	
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	25635,6

copie conforme à l'original

Ph. BARATS

Poste	Cd	Exercice N	Exercice N - 1
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises France	FA		
Ventes de marchandises Export	FB		
Ventes de marchandises Total	FC	0,00 €	0,00 €
Production vendue France (biens)	FD		
Production vendue Export (biens)	FE		
Production vendue Total (biens)	FF	0,00 €	0,00 €
Production vendue France (services)	FG		
Production vendue Export (services)	FH		
Production vendue Total (services)	FI	0,00 €	0,00 €
Montant net du chiffre d'affaires	FL	0,00 €	0,00 €
Production stockée	FM		
Production immobilisée	FN		
Subventions d'exploitation	FO		
Reprises sur provisions et amortissements	FP		
Autres produits	FQ	0,00 €	0,00 €
Total des produits d'exploitation (I)	FR	0,00 €	0,00 €
Charge d'exploitation			
Achats de marchandises	FS		
Variation de stock	FT		
Achats de matières premières et autres aprov.	FU		
Variation de stock	FV		
Autres achats et charges externes	FW		
Impôts, taxes et versements assimilés	FX	3 007,00 €	4 534,00 €
Salaires et traitements	FY		
Charges sociales	FZ		
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Sur immo : dotations aux amortissements	GA		
Sur immo : dotations aux provisions	GB		
Sur actif circulant : dotation aux provisions	GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD		
Autres charges	GE	308,00 €	324,00 €
Total des charges d'exploitation (II)	GF	3 315,00 €	4 858,00 €
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG	-3 315,00 €	-4 858,00 €
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun :			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	GI	3 315,00 €	4 858,00 €
Produits financiers :			
De participations	GJ		
D'autres valeurs mob. et créances de l'actif immob.	GK		
Autres intérêts et produits assimilés	GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM		
Différences positives de change	GN		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	GO		
Total des produits financiers (V)	GP	0,00 €	0,00 €
Charges financières :			
Dotations aux amortissements et aux provisions	GQ		

Copie conforme à l'original
Ph. BARATE

Poste	Cd	Exercice N	Exercice N - 1
Intérêts et charges assimilées	GR		
Différences négatives de charge	GS		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	GT		
Total des charges financières (VI)	GU	0	0
2. RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)	GV	0	0
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV + V – VI)	GW	-6630	-9716
Produits exceptionnels :			
Sur opérations de gestion	HA		
Sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (VII)	HD	0	0
Charges exceptionnelles :			
Sur opérations de gestion	HE		
Sur opérations en capital	HF		
Dotation aux amortissements et aux provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	HH	0	0
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	HI	0	0
Participation des salariés aux résultats (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK		
Total des produits (I + III + V + VII)	HL	0	0
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	6630	9716
Bénéfice ou perte	HN	-6 630,00 €	-9 716,00 €

Copie conforme à l'original
Ph. BARATO

Classe « Capital »

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
101000000	Capital				
104000000	Primes liées au capital soc				
105000000	Écarts de réévaluation				
106110000	*Réserve légale*				
106800000	Autres réserves				
108000000	Comptes de l'exploitant		3 007,00 €		3 007,00 €
109000000	Actionnaires-capital sousc				
110000000	Report à nouveau (crédit)				
119000000	Report à nouveau (débit)				
120000000	Résultat (bénéfices)				
129000000	Résultat (pertes)				
131000000	Subventions d'équipement				
138000000	Autres subventions d'inve				
139000000	Subv. d'investissement cp				
142000000	Provisions régl. rela. aux				
143000000	Provisions régl. rela. aux				
144000000	Provisions. régl. rela. aux				
145000000	Amortissements dérogatoi				
146000000	provision spéciale de réév				
147000000	Plus-values réinvesties				
148000000	Autres provisions régleme				
151000000	Provisions pour risques				
155000000	Provisions pour impôts				
156000000	Prov. pour renouvellement				
157000000	Provisions pour charges à				
158000000	Autres provisions pour ch				
161000000	Emprunts obligataires con				
163000000	Autres emprunts obligatai				
164000000	Emprunts				
165000000	Dépôts et cautionnements				
166000000	*Partici. des salariés aux r*				
167000000	Emprunts assortis de cond				
168000000	Autres emprunts et dettes				
169000000	Primes de remb. des oblig				
171000000	Dettes rattachées à des pa				
178000000	Dettes rattachées à des s				
	Total classe « Capital »	0,00 €	3 007,00 €	0,00 €	3 007,00 €

Classe « Immos »

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
201000000	Frais d'établissement				
203000000	Frais de recherche et déve				
205000000	Concessions et droits simi				
206000000	*Droit au bail*				
207000000	Fonds commercial				
208000000	Autres immo. incorporelle				

Copie conforme à l'original
Ph. BARATO

Classe « Immos »

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
211000000	Terrains				
212000000	Agencements et aménag. d				
213000000	Constructions				
214000000	Constructions sur sol d'au				
215000000	Installations techniques, m				
218100000	Installations générales age				
218200000	Matériel de transport				
218300000	Matériel de bureau et info				
218400000	Mobilier				
220000000	Immobilisations mises en c				
231000000	Immobilisations corp. en c				
237000000	Avances et acomptes vers				
238000000	Avances et acomptes vers				
261000000	Titres de participation				
266000000	Autres formes de particip				
267000000	Créances rattachées à des				
268000000	Créances rattachées à des				
269000000	Versements restant à eff.				
271000000	Titres immo. (droit propri				
272000000	Titres immobilisés (droit				
274000000	Prêts				
275000000	Dépôts et cautionnements				
276000000	Autres créances immobilis				
277000000	Actions propres ou parts p				
279000000	Versements restant à eff.				
280100000	Amort. Frais d'établissem				
280300000	Amort. Frais de recherche				
280500000	Amort. Concessions et dro				
280700000	Amort. Fonds commercial				
280800000	Amort. Autres immobilisa				
281100000	Amort. Terrains				
281200000	Amort. Agencements et a				
281300000	Amort. Constructions				
281400000	Amort. Constructions sur				
281500000	Amort. Installations techni				
281810000	Amort. Installations génér				
281820000	Amort. Matériel de transp				
281830000	Amort. Mat. de bureau et i				
281840000	Amort. Mobilier				
282000000	Amort. Immob. mises en c				
290500000	Prov. Dép. marques, procé				
290600000	Prov. Dép. droit au bail				
290700000	Prov. Dép. fonds commerci				
290800000	Prov. Dép. autres immob. i				
291000000	Prov. Dép. immobilisations				
292000000	Prov. Dép. Immob. mises e				
293000000	Prov. Dép. immobilisations				

Copie conforme à l'original
Ph. BARATE

Classe « Immos »

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
296000000	Prov. dép. particip. et cré				
297000000	Prov. dép. autres immo. fi				
	Total classe « Immos »	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Classe « Stocks »

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
310000000	Matières premières et fou				
321000000	Matières consommables				
322000000	Fournitures consommables				
326000000	*Emballages*				
331000000	Produits en cours				
335000000	Travaux en cours				
340000000	En-cours de production de				
341000000	Études en cours				
345000000	Prestations de services en				
350000000	Stocks de produits				
351000000	Produits intermédiaires				
355000000	Produits finis				
358000000	Produits résiduels				
370000000	Stocks de marchandise				
391000000	Prov. dép. Matières premi				
392000000	Prov. dép. autres approvis				
393000000	Prov. dép. en-cours de pro				
394000000	Prov. dép. en-cours de pro				
395000000	Prov. dép. stocks de produ				
397000000	Prov. dép. stocks de marc				
	Total classe « Stocks »	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Classe « Fournisseurs »

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
401000000	Fournisseurs				
	Total classe«Fournisseurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Classe « Clients »

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
411000000	Clients				
	Total classe « Clients »	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Classe « Autres tiers »

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
403000000	Fournisseurs – Effets à pa				
404000000	Fournisseurs d'immobilisa				
405000000	Fournisseurs d'immob-Eff				

Copie conforme à l'original
Ph. BARATO

Classe « Autres tiers »

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
408000000	Fournisseurs – Fact. non p				
409000000	Fournisseurs débiteurs				
409100000	Fournisseurs – Acomptes				
413000000	*Clients – Effets à recevoir*				
416000000	Clients douteux ou litigieu				
417000000	Créances sur travaux non				
418000000	Clients – Produits non enc				
419000000	Clients créditeurs				
419100000	Clients -Acomptes sur co				
421000000	Personnel – Rémunération				
422000000	Comités d'entreprise, d'ét				
424000000	Participation des salariés				
425000000	Personnel – Avances et ac				
426000000	Personnels – Dépôts				
427000000	Personnel – Oppositions				
428600000	Personnel – Charges à pay				
428700000	Personnel – Produits à rec				
431000000	Sécurité sociale				
437000000	Autres organismes sociau				
438000000	Organismes Sociaux – Ch à				
441000000	État – Subventions à recev				
442000000	État – Impôts et taxes rec				
443000000	Opérations partic. Avec l'E				
444000000	État – Impôts sur les bénéfi				
446000000	Obligations cautionnées				
447000000	Autres impôts, taxes et v				
448600000	État – Charges à payer				
448700000	État – Produits à recevoir				
451000000	Groupe				
455000000	Associés – Comptes coura				
456000000	Associés – *Opération sur l*				
457000000	Associés – Dividendes à pa				
458000000	Associés – Opéra. Faites e				
462000000	Créances sur cession d'im				
464000000	Dettes sur acquisitions de				
465000000	Créances sur cession de				
467000000	Autres comptes débiteurs				
468600000	Charges à payer				
468700000	Produits à recevoir				
471000000	Comptes d'attente ou tran				
476000000	Différence de conver. - Ac				
477000000	Différence de conver. - Pa				
478000000	Autres comptes transitoir				
481000000	Charges à répartir sur plu				
486000000	Charges constatées d'avan				
487000000	Produits constatés d'avan				
491000000	Prov. dép. des comptes de				

Copie conforme à l'original
Ph. BARATE

Classe « Autres tiers »

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
496000000	Prov. pour dépré. des cpt				
	Total classe «Autres tiers»	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Classe «Trésorerie»

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
501000000	Parts dans les entreprises				
502000000	Actions propres				
503000000	Actions				
504000000	*Autres titres conférant à*				
505000000	Obligations émis par la soc				
506000000	Obligations				
507000000	Bons du Trésor et de caiss				
508000000	Autres valeurs mob. et cr				
509000000	Vers. restant à effect. sur				
511000000	Valeurs à l'encaissement				
511300000	Effets à l'encaissement				
511400000	Effets à l'escompte				
512000000	Banques	3 315,00 €	3 315,00 €		
514000000	Chèques postaux				
515000000	Caisse du Trésor et des Et				
516000000	Agents de change				
517000000	Autres organismes financi				
518000000	Intérêts courus				
519000000	Concours bancaires couran				
530000000	Caisse				
540000000	Régies d'avance et accrédi				
580000000	Virements internes				
590300000	Prov. dép. des actions				
590600000	Prov. dép. des obligations				
	Total classe «Trésorerie»	3 315,00 €	3 315,00 €	0,00 €	0,00 €

Classe «Charges»

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
601000000	Achats stockés - Matières				
601100000	Achats matière A				
601200000	Achats matière B				
602100000	*Matières consommables*				
602210000	Combustibles				
602220000	produits d'entretien				
602230000	Fournitures d'atelier et d'				
602240000	Fournitures de magasin				
602250000	Fournitures de bureau				
602610000	Emballages perdus				
602650000	Emballages récupérables n				
603100000	Variation des stocks de ma				

Copie conforme à l'original
Ph. BARATO

Classe «Charges»

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
603200000	Variation des stocks des a				
603700000	Variation des stocks de ma				
604000000	Achats d'études et prestat				
605000000	Achats de matériels, équip				
606110000	Électricité				
606120000	Eau				
606300000	Fournitures d'entretien				
606400000	Fournitures administrativ				
606800000	Autres matières et fournit				
607000000	Achats de marchandises				
609100000	R.R.R. obtenus sur achats				
610000000	Services extérieurs				
611000000	Sous-traitance générale				
612000000	Redevances de crédit-bail				
612200000	Crédit-bail mobilier				
612500000	Crédit-bail immobilier				
613200000	Locations immobilières				
623500000	Locations mobilières				
614000000	Charges locatives et de co				
615000000	Entretien et réparations				
616000000	Primes d'assurance				
617000000	Études et recherches				
618000000	Divers				
618500000	Frais de colloques, sémina				
619000000	RRR obtenus sur services				
620000000	Autres services extérieur				
621000000	Personnel extérieur à l'en				
622000000	Rémunération d'intermédi				
622700000	Frais d'actes et de contenti				
624100000	Transports sur achats				
624200000	Transports sur vente				
624300000	Transports entre établisse				
625100000	Voyages et déplacements				
625500000	Frais et déménagement				
625600000	Missions				
625700000	Réceptions				
626000000	Frais postaux et de téléco				
627000000	Services bancaires et assi	308,00 €		308,00 €	
628000000	Divers				
629000000	RRR obtenus sur autres se				
631100000	Taxe sur les salaires				
631200000	Taxe d'apprentissage				
631300000	Participation des employé				
633100000	Versements de transport				
633200000	Allocation logement				
633300000	Participation à la formatio				
633400000	Participation à la construc				

Copie conforme à l'original
BARATO

Classe «Charges»

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
633500000	Versements libératoires				
635100000	Impôts directs	3 007,00 €		3 007,00 €	
635200000	Taxes sur le chiffre d'affa				
635300000	*Impôts indirects*				
637000000	C.S.G. déductible				
637100000	Contribution sociale solida				
641000000	Rémunération du personnel				
641100000	Salaires bruts				
641200000	Congés payés				
641300000	Primes, gratifications				
644000000	Rémunération du travail e				
645100000	Cotisation à l'URSSAF				
645200000	Cotisations aux mutuelles				
645300000	Cotisations aux caisses de				
645400000	Cotisations aux ASSEDIC				
645800000	Cotisation autres organis				
646000000	Cotisations soc. pers. expl				
647200000	Versements aux CE				
647300000	Versements aux comités d				
647500000	Médecine du travail, phar				
648000000	Autres charges de personn				
651000000	Redevances pour concessi				
653000000	Jetons de présence				
654000000	Pertes sur créances irréc				
655000000	Quote-part de résultat				
658000000	Charges div. de gestion co				
661000000	Charges d'intérêts				
661160000	Intérêts des emprunts et d				
664000000	Pertes sur créances liées				
665000000	Escomptes accordés				
666000000	*Pertes de change*				
667000000	Charges nettes sur cessio				
668000000	Autres charges financière				
668800000	Charge d'arrondis de conv				
671000000	Charges exceptionnelles				
675000000	Valeurs compt. élts d'actif				
678000000	Autres charges exceptionn				
681100000	Dot. aux amor immo corpo				
681200000	Dot. aux amort. des charg				
681500000	Dot. aux prov. pour risque				
681700000	Dot. aux prov. pour dép. a				
686600000	Dot. aux prov. pour dép. él				
687100000	Dot. aux amort. except. su				
687250000	Dot. aux amort. dérogatoir				
687500000	Dot. aux prov. risques et c				
691000000	Participation des salariés				
695000000	Impôts sur les bénéfices				

Copie conforme à l'original
Ph. BARATO

Classe «Charges»

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
696000000	Suppléments d'impôts sur				
697000000	Imposition fOrfaitaire annu				
699000000	Produits-Reports en arriè				
	Total classe «Charges»	3315	0	3315	0

Classe «Produits»

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
701100000	Ventes de produits finis A				
701200000	Ventes de produits finis B				
702000000	Ventes de produits interm				
703000000	Ventes de produits résidue				
704100000	Travaux de catégorie A				
704200000	Travaux de catégorie B				
705000000	Études				
706000000	Prestations de services				
707000000	Ventes de marchandises				
708300000	Locations diverses				
708500000	Ports et frais accessoires				
709100000	RRR accordés/vente produ				
709200000	RRR accordés/vente produ				
709400000	RRR accordés sur travaux				
709500000	RRR accordés sur études				
709600000	RRR accordés/prestations				
709700000	RRR accordés/ventes de				
713500000	Variation des stocks de pr				
721000000	Production immob. sur im				
722000000	Production immob. sur im				
731000000	Prod. nets partiels/opérat				
739000000	Prod. nets partiels/opérat				
740000000	Subventions d'exploitation				
751000000	Redevances pour concessi				
752000000	Revenus des immeubles...				
753000000	Jetons de présence et rém				
754000000	Ristournes perçues des co				
755000000	Quote-part de résultat sur				
758000000	Produits divers de gestion				
761000000	Produits de participations				
762000000	Produits des autres immob				
763000000	Revenus des autres créanc				
764000000	Revenus des VMP				
765000000	Escomptes obtenus				
766000000	Gains de change				
767000000	Produits nets sur cessions				
768000000	Autres produits financiers				
768800000	Produits d'arrondis de conv				
771000000	Produits except./Opérat.				

Copie conforme à l'original
Ph. BARATO

Classe «Produits»

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
7750	Produits des cessions d'élt				
7780	Autres produits d'exception				
7810	Reprises sur amortisseme				
7811	Rep. sur amort. des immob				
7815	Rep. sur prov. pour risque				
7816	Rep. sur prov. dép. des im				
7817	Rep. sur prov. dép. des act				
7866	Rep. sur prov. dép. des élt				
78725	Reprises sur prov. amts d				
7875	Rep. sur prov. risques et c				
7910	Transferts de charges d'e				
7960	Transferts de charges fina				
7970	Transferts de charges exc				
	Total classe «Produits»	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL GÉNÉRAL	6 630,00 €	6 322,00 €	3 315,00 €	3 007,00 €

Copie conforme à l'original
Ph. BARATO

Lyon le 24 mars 2025

ANNEXE COMPTABLE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024
de la SARL unipersonnelle ABLANA
SIRET : 505 041 798 00016

531-1 Règles et méthodes comptables

L'annexe comporte les informations suivantes sur les règles et méthodes comptables, dès lors qu'elles sont significatives.

1 Mention de l'application des conventions générales et des adaptations professionnelles avec référence à l'avis correspondant du Conseil national de la comptabilité.

2 Le cas échéant, indication et justification des dérogations :

> aux hypothèses de base sur lesquelles est normalement fondée l'élaboration des documents de synthèse ;

> aux règles générales d'établissement et de présentation des documents de synthèse, notamment à la dérogation sur la durée de l'exercice ;

> à la méthode des coûts historiques ;

en précisant leur influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats.

3 Lorsque, pour une opération, plusieurs méthodes sont également praticables, mention de la méthode retenue et, si nécessaire, justification de cette méthode.

4 En cas de changement de méthode ou de réglementation

Justification de ce changement et effets sur les résultats et les capitaux propres des exercices précédents en cas d'application rétrospective, sur les résultats de l'exercice en cas d'application prospective.

Indication et justification des changements d'estimation, des changements de modalités d'application ou des changements d'options fiscales.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice. Si les erreurs corrigées sont relatives à un autre exercice présenté, indication pour cet exercice des postes du bilan directement affectés et présentation sous une forme simplifiée du compte de résultat retraité. Les informations comparatives données dans l'annexe sont également retraitées pro forma lorsqu'elles sont affectées par l'erreur corrigée.

5 Indication de l'incidence sur le résultat de l'exercice de toute modification d'impôt votée entre les dates de clôture et d'arrêté.

531-2 Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

L'annexe comporte les compléments d'informations suivants relatifs au bilan et au compte de résultat, dès lors qu'ils sont significatifs.

Copie conforme à l'original
Ph. BARATO

1 Indication des postes du bilan concernés également par un élément d'actif ou de passif imputé à un autre poste.

Les postes dont les montants sont mentionnés séparément dans l'annexe sont les suivants : dettes et créances concernant les entités liées et les entités avec lesquelles l'entité a un lien de participation, dettes.et créances représentées par des effets de commerce, y compris billets de fonds.

2 État de l'actif immobilisé L'annexe doit comporter pour chaque catégorie d'immobilisation, les informations suivantes dès qu'elles sont significatives.

2-1 Méthodes ou conventions d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable brute, ainsi que :

> la méthode comptable retenue pour les coûts estimés de démantèlement, enlèvement et de restauration de sites ;

> le montant des dépenses comptabilisées au titre des immobilisations corporelles en cours de production.

> la méthode de comptabilisation des coûts de développement.
Si les coûts de développement ne sont pas activés, montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement comptabilisés en charges de l'exercice.

> la liste et le montant des engagements financiers sur les immobilisations corporelles données en nantissement de dettes ;

2-2 Rapprochement entre la valeur comptable à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, faisant apparaître :

> les entrées ;

> les sorties ou mises au rebut ;

> les augmentations ou les diminutions résultant des réévaluations effectuées durant l'exercice.

2-3 Dans des cas exceptionnels et lors de l'établissement des premiers comptes normalisés, des éléments d'actif entreront en comptabilité pour leur valeur en l'état à l'ouverture de l'exercice.

3 L'annexe doit comporter les informations suivantes, dès lors qu'elles sont significatives :

3-1 Amortissements

Pour chaque catégorie d'immobilisations, une information est fournie sur:

> l'utilisation ou les taux d'amortissement utilisés ;

> les modes d'amortissement utilisés ;

copie conforme à l'original
Ph BARATO

> le(s) poste(s) du compte de résultat dans le(s)quel(s) est incluse la dotation aux amortissements ;

> la nature et l'incidence d'un changement d'estimation comptable ayant un impact significatif sur l'exercice ou dont on peut s'attendre à ce qu'il ait un impact significatif sur les exercices ultérieurs.

- durée de l'amortissement ;

- mode d'amortissement ;

- valeur résiduelle ;

- coût estimés de démantèlement, d'enlèvement et de restauration des sites ;

- durée d'utilité.

En cas de comptabilisation séparée des différents éléments d'un actif du fait d'utilisations différentes, indication de la valeur brute, de l'utilisation ou du taux d'amortissement et du mode d'amortissement utilisé pour chacun des éléments.

3-2 Dépréciations

Pour les dépréciations comptabilisées ou reprises au cours de l'exercice pour des montants individuellement significatifs, une information est fournie sur :

> le montant de la dépréciation comptabilisée ou reprise ;

> la valeur actuelle retenue : valeur vénale ou valeur d'usage ; si la valeur vénale est retenue, la base utilisée pour déterminer ce prix (par référence à un marché actif ou de toute autre façon) ; si la valeur d'usage est retenue, les modalités de détermination de celle-ci,

> le(s) poste(s) du compte de résultat dans le(s)quel(s) est incluse la dotation;

> les évènements et circonstances qui ont conduit à comptabiliser ou à reprendre la dépréciation.

3-3 Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture de l'exercice

Un rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, doit faire apparaître :

> les amortissements comptabilisés au cours de l'exercice ;

> les dépréciations comptabilisées au cours de l'exercice ;

> les dépréciations reprises au cours de l'exercice ;

copie conforme à l'original

M BARATE

En outre, pour chaque catégorie d'actifs, corporels et incorporels, une information est fournie sur la valeur brute comptable et le cumul des amortissements (regroupé avec le cumul des dépréciations) à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.

4 État des provisions.

Pour chaque catégorie de provision pour risques et charges, une information est fournie sur :

> la valeur comptable à l'ouverture et à la clôture de l'exercice ;

> les provisions pour risques et charges constituées au cours de l'exercice ;

> les montants utilisés au cours de l'exercice ; et

> les montants non utilisés repris au cours de l'exercice.

Pour les risques et charges provisionnés pour des montants individuellement significatifs, une information est fournie sur :

> la nature de l'obligation et l'échéance attendue des dépenses provisionnées ;

> les incertitudes relatives aux montants et aux échéances de ces dépenses, et si cela s'avère nécessaire pour donner une information adéquate, les principales hypothèses retenues sur les événements futurs pris en compte pour l'estimation ;

>le montant de tout remboursement attendu en indiquant, le cas échéant, le montant de l'actif comptabilisé pour celui-ci.

A moins que la probabilité d'une sortie de ressources soit faible, les informations suivantes doivent être données pour chaque catégorie de passif éventuel à la date de clôture :

> description de la nature de ces passifs éventuels ;

> estimation de leurs effets financiers ;

> indication des incertitudes relatives au montant ou à l'échéance de toute sortie de ressources ; et

> possibilité pour l'entité d'obtenir remboursement.

Dans le cas exceptionnel où aucune évaluation fiable du montant de l'obligation d'un passif ne peut être réalisée, les informations suivantes doivent être fournies :

> description de la nature de ce passif ;

> indication des incertitudes relatives au montant ou à l'échéance de toute sortie de ressources.

S'il n'est pas possible de fournir l'une des informations requises ci avant, il doit en être fait mention.

copie conforme à l'original

Ph. BARATO

Dans des cas exceptionnels où l'indication de tout ou partie d'une information requise causerait un préjudice sérieux à l'entité dans un litige l'opposant à des tiers sur le sujet faisant l'objet de la provision pour risques et charges ou du passif éventuel, cette information n'est pas fournie. Sont alors indiqués la nature générale du litige, le fait que cette information n'a pas été fournie et la raison pour laquelle elle ne l'a pas été.

Dans l'hypothèse où un événement n'ayant aucun lien direct prépondérant avec une situation existant à la clôture de l'exercice survient entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes, une information est donnée dans l'annexe si cet événement est susceptible, par son influence sur le patrimoine et la situation financière de l'entité, de remettre en cause la continuité de l'exploitation.

5 En cas de comptabilisation de valeurs réévaluées :

> variation au cours de l'exercice et ventilation de l'écart de réévaluation;

> mention de la part du capital correspondant à une incorporation de l'écart;

> rétablissement des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées, par la mise en évidence des compléments de valeur et des amortissements supplémentaires qui s'y rapportent.

> mention de la part des produits de cession des immobilisations réévaluées, transférée à un compte distribuable immobilisation par immobilisation.

6 État des stocks

> Méthodes comptables adoptées pour évaluer les stocks, y compris les méthodes de détermination du coût ;

> Valeur comptable globale des stocks et valeur comptable par catégories appropriées à l'entité ;

> Méthodes utilisées pour le calcul des dépréciations et montants par catégories.

7 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

8 Indication, pour chacun des postes relatifs aux dettes, de celles garanties par des sûretés réelles données.

9 Montant des engagements financiers

9-1 une indication distincte est fournie pour les engagements :

> consentis à l'égard d'entités liées ;

> en matière de pensions ou d'indemnités assimilées ;

> assortis de sûretés réelles ;

> concernant les effets de commerce escomptés non échus ;

> pris fermes sur titres de capital et non inscrits au bilan, ainsi que les engagements résultant de contrats qualifiés de " portage ".

copie conforme à l'original
Ph. BARATS

Si la confidentialité des affaires ne doit en aucun cas conduire à omettre l'information, des modalités peuvent toutefois être recherchées dès lors qu'elles n'altèrent pas la qualité de l'information ;

> consentis de manière conditionnelle.

9-2 engagements pris en matière de crédit-bail, informations particulières à fournir:

> valeur des biens pris en crédit-bail au moment de la signature du contrat ;

> montant des redevances afférentes à l'exercice ainsi que le montant cumulé des redevances des exercices précédents ;

> dotations aux amortissements qui auraient été enregistrées pour ces biens au titre de l'exercice clos s'ils avaient été acquis par l'entité ainsi que le montant cumulé des amortissements qui auraient été effectués au titre des exercices précédents ;

> évaluation des redevances restant à payer ainsi que du prix d'achat résiduel de ces biens stipulé aux contrats.

Les informations prévues aux alinéas précédents sont ventilées selon les postes du bilan dont auraient relevé les biens concernés ; les informations prévues au dernier alinéa sont ventilées selon les échéances à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus et à plus de cinq ans.

9-3 pour les sociétés émettrices de certificats de valeur garantie, de bons de cession de valeur garantie et instruments assimilés, entre l'émission des titres et leur échéance :

> valeur de marché des titres à la date d'arrêté des comptes;

> nombre de titres non rachetés pour annulation à cette date ;

> caractéristiques des titres émis ;

> montant maximum des engagements représentés par la garantie.

10 Commentaires sur les éventuelles dérogations, en matière de frais de recherche et de développement, aux règles :

> d'amortissement sur une durée maximale de cinq ans ;

> de non distribution de bénéfice aussi longtemps que l'amortissement n'est pas achevé.

11 Indication sur les montants inscrits au poste " Fonds commercial " et sur les modalités de comptabilisation de leur dépréciation définitive ou non.

12 Indication, pour chaque poste d'éléments fongibles de l'actif circulant, de la différence, lorsqu'elle est importante, entre :

> d'une part, leur évaluation suivant la méthode pratiquée;

copie conforme à l'original

Ph. BARATE

> d'autre part, leur évaluation sur la base du dernier prix de marché connu à la clôture des comptes.

13 Coûts d'emprunt :

Coûts d'emprunt incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, incorporelles et des stocks.

> traitement utilisé pour la comptabilisation des coûts d'emprunt.

> montant des coûts d'emprunt incorporés dans le coût des actifs durant l'exercice par catégorie d'actifs.

> taux de capitalisation utilisé pour déterminer le montant des coûts d'emprunt pouvant être incorporé dans le coût des actifs (en cas de coûts non attribuables directement).

14 Précisions sur la nature, le montant et le traitement :

> des frais d'établissement ;

> des produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice ;

> des écarts de conversion en monnaie nationale d'éléments chiffrés en devises;

> des produits et charges imputables à un autre exercice ;

> des biens acquis ou produits conjointement pour un coût global ;

> quote-part de résultat sur opérations faites en commun ;

> des produits exceptionnels et des charges exceptionnelles ;

> des transferts de charges ;

> des créances résultant du report en arrière des déficits.

15 Ventilation du chiffre d'affaires :

> par catégories d'activités ;

> par marchés géographiques ;

dans la mesure où ces catégories d'activités ou marchés diffèrent entre eux de façon très importante.

L'entité qui a opté pour l'indication dans l'annexe du montant des produits des activités courantes, joint un tableau de rapprochement chiffré avec le montant net du chiffre d'affaires.

16 Montant détaillé des frais accessoires d'achat lorsqu'ils n'ont pas été enregistrés dans les comptes de charges par nature prévus à cet effet.

copie conforme à l'original

Ph. BARATE

17 Répartition du montant global des impôts sur le bénéfice entre le résultat courant et le résultat exceptionnel en précisant notamment les bases et taux d'imposition ainsi que les crédits d'impôts, avoirs fiscaux et imputations diverses.

18 Détail et justification des corrections exceptionnelles de valeurs liées à la législation fiscale et concernant :

> les immobilisations :

> les actifs circulants :

19 Indication, même approximative, de la mesure dans laquelle le résultat a été affecté par des évaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allégements fiscaux.

20 Montant des dettes et créances d'impôts différées provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges.

Lorsque ces montants proviennent d'évaluations visées au 18 ci-dessus des indications sont données.

21 Valeur estimative du portefeuille de titres immobilisés de l'activité de portefeuille par critères d'évaluation, variation de ce portefeuille.

Cette information doit être présentée selon les formes les plus appropriées, et notamment au moyen des tableaux figurant sous l'article 532-6.

22 Informations à donner sur les instruments financiers dérivés. Pour chaque catégorie d'instruments financiers dérivés :

> la juste valeur des instruments, si cette valeur peut être déterminée par référence à une valeur de marché ou par application de modèles et techniques d'évaluation généralement admis,

> les indications sur le volume et la nature des instruments.

23 Informations données par les sociétés émettrices de bons de souscription.

23-1 bons de souscription d'actions jusqu'à la date de péremption des bons :

> modalités d'émission : montant de l'émission, nombre de bons, prix d'exercice, date limite d'exercice,

> mouvements sur les bons : nombre de bons exercés et montant reçus, nombre de bons rachetés et annulés, nombre de bons en circulation, augmentation de capital potentielle en nombre d'actions et en valeur, évolution des cours des bons et des actions,

> effet de la dilution potentielle sur le bénéfice par action.

Copie conforme à l'original

Ph FARATE

23-2 bons de souscription d'obligations jusqu'à la date de péremption des bons:

> modalités d'émission : montant de l'émission, nombre de bons, prix d'exercice, date limite d'exercice,

> mouvements sur les bons : nombre de bons exercés et montant reçu, nombre de bons rachetés et annulés, nombre de bons en circulation, nouvel emprunt potentiel en valeur et en nombre d'obligations, évolution des cours des bons et des obligations.

23-3 obligations à bons de souscription d'obligations jusqu'à l'échéance des obligations et à la date de péremption des bons :

> modalités d'émission : montant de l'émission, nombre et valeur nominale des obligations, modalités de remboursement, taux d'intérêt, nombre de bons, prix d'exercice, date limite d'exercice,

> mouvements sur les obligations : nombre d'obligations en circulation, encours, nombre d'obligations rachetées ou amorties dans l'annexe, incidence éventuelle sur le résultat du rachat d'obligations, évolution des cours des obligations pendant l'exercice écoulé,

> mouvements sur les bons ; nombre de bons exercés et montant reçu, nombre de bons rachetés et annulés, nombre de bons en circulation, évolution des cours des bons.

23-4 obligations à bons de souscription d'actions jusqu'à l'échéance des obligations et à la date de péremption des bons :

> modalités d'émission : montant de l'émission, nombre et valeur nominale des obligations, modalités de remboursement, taux d'intérêt, nombre de bons et prix d'exercice, date limite d'exercice,

> mouvements sur les obligations : nombre d'obligations en circulation, encours, nombre d'obligations rachetées ou amorties dans l'exercice, incidence éventuelle sur le résultat du rachat d'obligations, évolution des cours des obligations pendant l'exercice écoulé,

> mouvements sur les bons : nombre de bons exercés, montant reçu, nombre de bons rachetés et annulés, nombre de bons en circulation, augmentation de capital potentielle en nombre d'actions et en valeur, évolution des cours des bons et des actions,

> effet de la dilution potentielle sur le bénéfice par action ;

23-5 actions à bons de souscription d'actions jusqu'à la date de péremption de ces bons : mêmes informations que celles prévues au a. de la présente rubrique.

24 Informations relatives aux opérations de désendettement de fait.

L'entité qui transfère le service de la dette indique, lors de la réalisation de l'opération, ses conséquences financières et son coût global. Jusqu'à l'extinction juridique de la dette, elle fournit des informations sur l'opération, notamment le montant restant à rembourser inclus dans les engagements financiers.

Copie conforme à l'original

Ph BARATE

L'entité chargée du service de la dette fournit une information sur l'opération jusqu'à l'extinction de la dette.

25 Remises accordées à un débiteur par ses créanciers dans le cadre du règlement des difficultés des entreprises.

Inscription dans l'annexe du débiteur et dans celle du créancier d'informations relatives :

> aux remises et/ou aux réductions obtenues ou accordées ;

> aux engagements financiers futurs donnés ou reçus.

26 Informations relatives à la vente à réméré :

> mention par le cédant de l'engagement reçu du cessionnaire, par nature de titres, et le prix convenu ;

> mention par le cessionnaire de l'engagement donné au cédant, par nature de titres, et le prix convenu. En cas de décote de la valeur actuelle des titres, le motif de la non-constitution d'une provision est précisé.

27 Informations relatives aux contrats à long terme.

L'entité décrit les modalités d'application des principes comptables relatifs aux contrats à long terme, le cas échéant par catégorie de contrats, en précisant notamment :

> l'inclusion éventuelle, dans les charges imputables, de charges financières;

> le montant des provisions pour pertes à terminaison ainsi que leur variation au cours de l'exercice ;

> dans le cas où l'entité n'est pas en mesure de déterminer la provision correspondant à l'hypothèse de perte la plus probable, la description du risque additionnel mesuré par rapport à l'hypothèse de perte la plus faible;

> dans le cas où l'entité n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le montant d'une quelconque provision pour perte à terminaison, l'existence et la nature de l'incertitude ;

> la méthode de calcul du pourcentage d'avancement lorsque l'entité applique la méthode à l'avancement ;

> la prise en compte éventuelle, pour la détermination de l'effet du changement de méthode, de l'estimation du résultat à terminaison à la clôture de l'exercice du changement.

28 Informations relatives aux opérations d'échange dans le cadre des transactions *internet.*

Les entreprises mentionnent en annexe les montants maintenus en produits et charges relatifs aux opérations d'échange, dont au moins un des lots échangés concerne une prestation publicitaire, pour chaque exercice présenté.

Copie conforme à l'original

Ph. BARATB

Pour les opérations d'échange mentionnées à l'alinéa ci-dessus, dont la valeur vénale n'a pu être déterminée de façon fiable, une information est fournie sur le volume et le type de publicité (ou autre) accordé ou obtenu.

29 Pour les opérations de fusion et opérations assimilées, la société doit mentionner les informations prévues dans l'annexe 1 au règlement (n° 99-03).

531-3 Autres éléments d'information

Outre les informations mentionnées aux articles 531-1 et 531-2, les entités fournissent les informations suivantes, dès lors qu'elles sont significatives.

> modalités d'amortissement des primes de remboursement d'emprunt.

> identité de l'entité qui inclut l'entité dans son périmètre de consolidation par intégration globale.

> liste des sociétés dans lesquelles l'entité détient au moins 10% des actions.

> tableau des divergences constatées entre la variation des capitaux propres au cours de l'exercice et le résultat dudit exercice.

> nombre et valeur nominale des actions et parts sociales :

1- émises pendant l'exercice ;

2- composant le capital social, le cas échéant, par catégories ;

accompagné d'un état des réserves affectées à la contrepartie de la valeur comptable des actions détenues par la société elle-même ou par une personne morale agissant pour son compte.

> parts bénéficiaires, obligations convertibles, échangeables, et titres similaires émis par la société avec indication par catégorie de leur nombre, de leur valeur nominale, et de l'étendue des droits qu'il confèrent.

> mention du nombre et de la valeur des actions propres détenues à la fin de l'exercice ainsi que les mouvements intervenus au cours de l'exercice tant au compte 502, que 2771 et 2772. Mention le cas échéant de la provision qui serait constatée sur les titres inscrits au compte 2772 s'ils suivaient les règles d'évaluation habituelles pour les titres immobilisés.

> effectif moyen employé pendant l'exercice par catégories. L'effectif moyen employé s'entend de l'effectif moyen, salarié d'une part, et mis à disposition de l'entité pendant l'exercice d'autre part.

> pour les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, montant global, pour chaque catégorie :

1- des avances et crédits alloués avec indication des conditions consenties et des remboursements opérés pendant l'exercice, ainsi que le montant des engagements pris pour leur compte ;

copie conforme à l'original
Ph. BARATE

2- des rémunérations allouées ainsi que le montant des engagements contractés pour pensions de retraite à leur profit.

> pour les sociétés intégrées fiscalement, les indications minimales sont les suivantes :

1- les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

2- la différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire

3- la différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

4- les déficits reportables

5- la nature et le contenu spécifiques de la rubrique " Impôts sur les bénéfices "

copie conforme à l'original

Ph BARATE

Classe «Capital»

Jr	Nro ec.	Date	Libellé écriture	Débit	Crédit	Solde cumulé	Piè	Echéance	Lt
108000000 – Compte de l'exploitant									
OD	214	15/06/24	Provisionnement		1 505,00 €	-1 505,00 €			
OD	222	15/12/24	Provisionnement		1 502,00 €	-1 502,00 €			
Total compte «108000000» Solde					3 007,00 €				
Total «Capital» Solde					3 007,00 €				
					3 007,00 €				

Classe «Trésorerie»

Jr	Nro ec.	Date	Libellé écriture	Débit	Crédit	Solde cumulé	Piè	Echéance	Lt
512000000 – Banques									
OD	209	09/02/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €			
OD	210	08/03/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €			
OD	211	10/04/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €			
OD	212	13/05/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €			
OD	213	10/06/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €			
OD	214	15/06/24	Apports personnels	1 505,00 €		1 505,00 €			
OD	215	15/06/24	CFE taxe additionnelle		1 505,00 €	-1 505,00 €			
OD	216	10/07/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €			
OD	217	09/08/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €			
OD	218	10/09/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €			
OD	219	10/10/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €			
OD	220	08/11/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €			
OD	221	10/12/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €			
OD	222	15/12/24	Apports personnels	1 502,00 €		1 502,00 €			
OD	223	15/12/24	Cotisation Foncière des		1 502,00 €	-1 502,00 €			
Total compte «512000000» Solde				3 007,00 €	3 315,00 €	-308,00 €			
Total «Trésorerie» Solde				3 007,00 €	3 315,00 €				
					-308,00 €				

Copie conforme à l'original

Ph. BARATS

Classe «Charges»

Jr	Nro ec.	Date	Libellé écriture	Débit	Crédit	Solde cumulé	Piè	Echéance Lt
627000000 – Services bancaires et assi								
OD	209	09/02/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €		
OD	210	08/03/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €		
OD	211	10/04/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €		
OD	212	13/05/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €		
OD	213	10/06/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €		
OD	216	10/07/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €		
OD	217	09/08/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €		
OD	218	10/09/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €		
OD	219	10/10/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €		
OD	220	08/11/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €		
OD	221	10/12/24	Charges financières		28,00 €	-28,00 €		
Total compte «627000000» Solde					308,00 €	-308,00 €		

Total «Charges»	308,00 €
Solde	308,00 €

635100000 – Impôts directs								
OD	215	15/06/24	CFE taxe additionnelle		1 505,00 €	-1 505,00 €		
OD	223	15/12/24	Cotisation Foncière des		1 502,00 €	-1 502,00 €		
Total compte «635100000» Solde					3 007,00 €	-3 007,00 €		

Total «Charges»	3 007,00 €
Solde	3 007,00 €

Copie conforme à l'original
Ph. BARATE

Classe «Produits»

Jr	Nro ec.	Date	Libellé écriture	Débit	Crédit	Solde cumulé	Piè	Échéance	Lt
771000000 – Produits except./Opérat.									
Total compte «771000000»					0,00 €				
Solde					0,00 €				

Total «Capital»		0,00 €
Solde		0,00 €

	Débit	Crédit
TOTAL GÉNÉRAL	0,00 €	3 007,00 €
SOLDE		3 007,00 €

copie conforme à l'original
Ph. BARATE

SARL ABLANA
3, rue président Carnot
69002 Lyon
SIRET 505 041 798 00016

Lyon le 24 mars 2025

Rapport de gestion concernant les opérations de l'exercice débuté le 01/01/2024 et clos le 31/12/2024

À l'attention de Mme Patricia BARATE
3, rue Président Carnot – 69002 Lyon

Madame,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de ce même exercice.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, les documents suivants :

- les comptes annuels relatifs à l'exercice (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le texte des résolutions qui seront soumises à votre approbation au cours de cette assemblée ;

Établissement des comptes annuels

(article L. 123-17 du Code de commerce)

La présentation des comptes annuels de la société ABLANA sera effectuée conformément aux articles 521-1 à 523-2 du Plan Comptable Général : Un Bilan, Un Compte de Résultat et Une Balance Comptable en Tableaux, établis dans le système de base.

Rapport de gestion et d'activité au cours de l'exercice

(article L. 232-1 II du Code de commerce)

La SARL ABLANA :

- s'est située durant l'exercice écoulé en phase de conception, recherche et développement,
- la conception et la réalisation du premier produit sont au stade de prototype en phase de test pour la version client et la version serveur,
- les études complémentaires nécessaires pour redéfinir la cible de commercialisation sont en cours après la constatation d'une concurrence directe établie aux produits d'ABLANA,
- l'élaboration du Business plan est poursuivie pour la recherche des financements nécessaires au développement d'ABLANA à une plus grande échelle,
- les conditions d'un rapprochement avec des structures de recherche aux enjeux communs avec ceux d'ABLANA sont encore en cours d'étude, grâce au travail d'une stagiaire depuis le 02/01/2019 a permis d'augmenter l'amplitude du travail de commercialisation d'ABLANA et que sa formation à la négociation au cours de l'année sera un atout supplémentaire,
- un partenariat peut être envisagé avec des structures connexes ayant une activité proche d'ABLANA,
- la société poursuit ses activités de recherche et de développement de systèmes et de logiciels informatiques permettant le traitement de l'information dans le domaine de la santé.
- les appels à projet du secteur d'activité d'ABLANA ont été suivis,
- aucun dividende, aucune prise de contrôle ou de participation n'a été effectuée.

Nous portons à votre connaissance :

- que M. Philippe BARATE a assuré la Gérance de la SARL ABLANA pour l'exercice en référence conformément aux statuts déposés par la Société, et qu'il postule pour le renouvellement de son mandat,

- qu'aucune nouvelle convention n'est soumise à votre approbation,

- qu'aucun prix, tarif, commission, ristourne, ou délai de paiement n'a été consenti sur l'exercice concerné,

- qu'aucune somme n'a été versée au titre de fournitures ou de prestation de service, ni qu'aucune somme n'a été reçue au cours de l'exercice concerné.

Affectation du résultat

(article 243 bis du Code Général des Impôts)

Le résultat net de l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/202 est de – 3315,00 €.

Puisqu'aucun dividende ni aucun revenu n'a été distribué, et que le résultat est négatif sans comporter de crédit d'impôt ni d'avoir fiscal, nous suggérons d'affecter les pertes de l'exercice au compte « report à nouveau ».

À l'occasion de cette Assemblée Générale ordinaire annuelle d'approbation des comptes, nous accusons réception du renouvellement du mandat de Gérant non rémunéré de la SARL ABLANA donné à M. Philippe BARATE, 3 rue Président Carnot 69002 Lyon.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément, que vous voudrez bien voter les résolutions qui vont vous être soumises et donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice de référence.

Respectueusement.

La Gérance :

Philippe BARATE
Gérant de la SARL ABLANA

Patricia BARATE
Associé unique

SARL ABLANA
3, rue président Carnot
69002 Lyon
SIRET : 505 041 798 00016

Lyon le 24 mars 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT

Au vu du Rapport de gestion de l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, la Gérance de la SARL ABLANA propose l'affectation du résultat négatif de 3315,00 € au compte « Report à nouveau » pour l'exercice suivant.

La Gérance de la SARL ABLANA propose la poursuite de l'exploitation.

La Gérance

Philippe BARATE
(gérant de la SARL ABLANA)

RÉSOLUTION D'AFFECTATION VOTÉE

La proposition d'affectation du résultat de la SARL ABLANA a été soumise par la Gérance au vote ce jour, le 24 mars 2024 et a été adoptée par l'exploitant, associé unique de la SARL unipersonnelle ABLANA.

L'affectation du résultat en perte de 3315,00 € de la SARL ABLANA sur l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 sera portée au compte « Report à nouveau ».

Mme Patricia BARATE